



PACTE ÉCO 2020

UNE INITIATIVE



ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

Réponses à la Chambre de Commerce et d'Industrie 06

www.guilainedebras.fr

Nom	DEBRAS
Prénom	Guilaine
Commune	BIOT
Mail	contact2020@guilainedebras.fr
Tel	

Répondre aux sujets que vous proposez par "Oui" ou "Non" est évidemment totalement réducteur et incompatible avec une politique de proximité respectueuse des équilibres, des besoins, des situations particulières. Nous avons donc choisi d'illustrer et de démontrer pour que notre engagement ait un sens.

Table des Matières

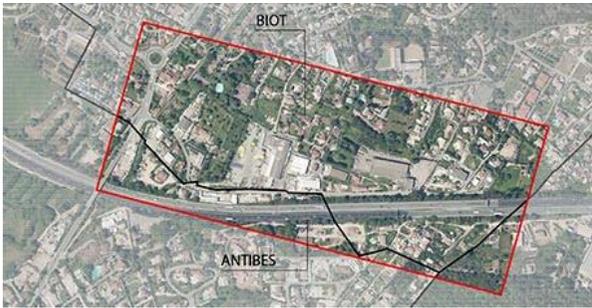
Engagement n°1	JE FACILITE LA VIE ET L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES DE MA COMMUNE	2
Engagement n°2	JE DEVELOPPE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES ZONES D'ACTIVITES.....	4
Engagement n°3	J'AMELIORE LES DEPLACEMENTS ET LES TEMPS DE TRANSPORT DES AZUREENS	5
Engagement n°4	J'AUGMENTE ET JE DIVERSIFIE L'OFFRE EN LOGEMENTS A DESTINATION DES ACTIFS SUR MA COMMUNE.....	7
Engagement n°5	JE CONTRIBUE A DEVELOPPER UNE POLITIQUE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION AU BENEFICE DES JEUNES, DES ENTREPRISES ET DES ACTIFS DE MA COMMUNE	8

Engagement n°1 JE FACILITE LA VIE ET L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES DE MA COMMUNE

	Oui	Non	
1	En partie		<p>1- Les problématiques d'entreprises sur la commune sont très diverses et leur développement ne relève pas uniquement de la compétence municipale. En particulier les entreprises de la zone de Sophia Antipolis relèvent plus de la compétence de la CASA.</p> <p>Sur le plan municipal nous sommes intéressés par une telle convention pour l'activité commerciale de proximité. De même nous souhaiterions le soutien de la chambre des métiers pour le développement de l'artisanat et en particulier de l'artisanat d'art.</p> 
2	Bien sûr		<p>2- C'est tout notre propos en particulier en développant le programme "revenons à Biot village" lancé au cours du mandat qui se termine. La réalisation du parking a été la première brique marquante de ce projet, qui se poursuit dans les travaux de réhabilitation du cœur de ville (place de l'église et place des Arcades) qui amènera la réfection de la Rue Sébastien, principale artère du village, et de l'entrée de ville. Ce projet cœur de ville intègre le développement de nouvelles zones de logement qui amèneront une clientèle indispensable au développement commercial. Il intègre aussi la mise à disposition de locaux d'activité permettant d'accueillir une offre de "circuits courts et locaux".</p> 
3			<p>En partenariat avec tous les acteurs</p> <p>3- Les problématiques de déplacements sont un des enjeux majeurs de la prochaine décennie. La migration des comportements en la matière est indispensable et nous devons y préparer notre population. Nous avons amorcé des initiatives dans ce sens et entendons accentuer ces axes en amplifiant le recours aux mobilités douces, le covoiturage, et les transports en communs. Les efforts entrepris en matière de réduction des déchets (1ère ville zéro déchets du département dès 2015) seront amplifiés avec des objectifs très ambitieux.</p> 
4	+ organismes régionaux		<p>4- En matière d'attractivité touristique, nous développons beaucoup d'actions de promotion. Nous avons décidé de conserver notre organisation d'office de Tourisme</p>

	cohérence avec les organismes départementaux ou intercommunaux chargés de la promotion			propre tant que la communauté d'agglomération ne présentait pas un projet ambitieux sur ce sujet.
5	Je milite contre l'hyper densité de surfaces commerciales et l'émergence de nouveaux grands centres commerciaux	Militer n'est pas adapté		5- Sur ce sujet, il y a de nombreuses instances et une organisation de l'urbanisme commercial qui se prononce et préfigure l'avenir. Nous avons pris l'habitude de sortir de cette attitude qui consiste à lutter contre mais nous développons une politique positive... nous luttons pour des évolutions des modèles de consommation, pour le respect du producteur, pour la qualité et la durabilité du produit. C'est tout notre propos depuis plusieurs années au travers de notre festival éco-citoyen les souffleurs d'avenir. 
6	Je prends des initiatives concrètes pour la sauvegarde et la dynamisation du commerce « en cœur de ville »	Bien sûr		6- Nous avons mis en place durant le précédent mandat un droit de préemption commercial pour protéger notre commerce de proximité... nous construisons progressivement une politique qui ne repose pas sur l'espoir d'un tourisme de subsistance mais sur le déploiement d'un commerce local à l'écoute des besoins de la population locale et ouverts aux grandes mutations de la distribution.
7	Je m'engage à stabiliser, voire à diminuer la fiscalité relevant de la commune et de l'intercommunalité, sur les entreprises	C'est fait		7- Nous avons pris l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition au cours du précédent mandat et nous avons tenu parole... nous maintenons cet objectif sur le prochain mandat

Engagement n°2 JE DEVELOPPE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES ZONES D'ACTIVITES

		Oui	Non	
8	J'affecte et je réserve du foncier permettant l'accueil d'activités économiques productives créatrices d'emplois	Oui		<p>8- La zone des Prés qui a été classée comme zone d'intérêt communautaire est destinée à accueillir des activités économiques autour de deux axes : La production à vocation locale et les entreprises optant pour des modes innovants de gestion, de gouvernance, de relation à leur écosystème dans le prolongement de l'Economie Sociale et Solidaire. Nous envisageons d'affecter du foncier municipal au développement d'activités commerciales de proximité au village en privilégiant une offre "circuits courts"</p> 
9	Je soutiens la création d'une société d'aménagement à l'échelon du territoire pilotée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur	?	?	9- Je ne sais pas prendre position sur une telle création ne voyant pas bien quel problème vous souhaitez résoudre. Les aménageurs du territoire ne seraient-ils pas compétents ?
10	Pour ma (ou mes) zone(s) artisanale(s) et industrielle(s) existante(s) : J'inscris dans le Plan Local d'Urbanisme des mesures réglementaires pour :			10- La seule zone de ce type est gérée par la CASA.
	1- maintenir la vocation de la zone dédiée aux activités artisanales et industrielles et permettre son développement	Oui		C'est sa vocation première
	2 - autoriser les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement		Non	Cette zone est trop proche de zones d'habitation pour que nous puissions réglementer dans ce sens.
	3 - engager des programmes de requalification et de densification pour améliorer qualitativement et quantitativement l'offre	Oui (CASA)		C'est le travail d'aménagement qui est en cours et passe d'abord par l'acquisition d'une maîtrise significative du foncier
	Je m'engage à améliorer la desserte, les déplacements tous modes, le stationnement et les livraisons	Oui (CASA)		C'est dans le plan d'aménagement de cette zone
	Je soutiens les actions en faveur du traitement des déchets des entreprises	Oui		Toujours.

Engagement n°3 J'AMELIORE LES DEPLACEMENTS ET LES TEMPS DE TRANSPORT DES AZUREENS

		Oui	Non	
11	Je conduis une politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire en cohérence avec le développement d'une mobilité durable :	En partie		11- L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont les éléments essentiels de l'évolutions des mobilités. Toutefois, l'évolution des comportements et des usages nécessite d'autres accompagnements.
	Je lutte contre l'étalement urbain	Oui		La densification qui a été rendue possible par l'évolution réglementaire se heurte à des schémas de vie et à une culture valorisant le développement pavillonnaire mais le 21ème siècle doit laisser émerger d'autres mode de vie et d'habiter, y compris dans des communes à forte dominante naturelle comme la nôtre.
	Je densifie, prioritairement, autour des principaux axes de transport en commun de ma commune	Cf CAS A		L'idée est bonne, malheureusement l'offre locale de transport en commun est très insuffisante. Le Bus Tram qui dessert maintenant le quartier St Philippe a mené directement à la disparition d'un arrêt de bus qui oblige un quartier e plus de 1000 habitants à faire un km pour trouver un arrêt de bus. Il faut déjà améliorer l'offre de transport en commun pour les zones denses existantes.
	J'assure une accessibilité performante par tous les modes de transport dans le cadre de mes projets d'aménagement	?		Il est important en particulier d'anticiper sur les déplacement courte distance à vélo. Développement des mobilités douces
12	Je soutiens activement la réalisation de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur qui va contribuer au désenclavement ferroviaire du département		Non	Les aménagements prévus sur la ligne littorale devraient permettre d'assurer une fréquence proche d'une logique de "métro". Le désenclavement ferroviaire dont il est question pourrait amener à créer une ligne qui traverse notre commune. Malgré la promesse d'une ligne enterrée, nous ne pouvons être que très vigilants. Il pourrait y avoir conflit majeur entre zone de population dense et création de nouvelles infrastructures de surface
13	Je soutiens un projet de navettes maritimes inter urbain à l'échelle du département destiné en priorité aux actifs			Tous les transports collectifs pour actifs doivent être pris en compte... comme un élément de solution pour combattre l'autosolisme qui engorge nos routes. Des transports collectifs maritimes doivent être interconnectés avec des transports terrestres adaptés... ce dont nous ne disposons pas. Nous soutenons en priorité les projets terrestres raisonnés, le déploiement massif des mobilités douces et la lutte contre l'autosolisme.
14	Je prends position pour obtenir de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) la création d'une instance de concertation avec la CCI NCA et les clubs et associations d'entreprises			Cette institution est gérée par la communauté d'agglomération qui s'entoure des expertises dont elle a besoin pour son activité. Nul doute qu'elle travaille en liens étroits en particulier avec les employeurs de Sophia Antipolis.

15	J'interviens auprès des autorités organisatrices de la mobilité et collectivités compétentes pour améliorer l'accessibilité de ma commune et de ses zones d'emplois par tous les modes de transport			Notre intervention est dirigée vers la CASA qui dispose de la compétence transports publics.
16	Je m'implique avec l'Autorité Organisatrice de la mobilité pour créer un/des parkings relais au niveau des gares et axes structurants de transports en commun et un/des parkings de covoiturage ...			Nous avons au programme l'affirmation de zones dédiées à des parkings de covoiturage. Ils ne seront efficaces que si nous parvenons à réduire la durée maximale d'arrêt sur d'autres espaces privés (BIOT 3000). En 5 ans nous n'y sommes pas parvenus faute d'entente avec les copropriétés. Alors que nous avons mené à bien un projet zone bleue pour la zone commerciale de Saint Philippe à Sophia.
17	Dans mes projets d'aménagements, j'organise une concertation préalable avec les entreprises pour prendre en compte leurs besoins d'accessibilité, stationnement, livraison			Tous les projets sont menés en concertation. Pour autant nous ne pouvons pas traiter tous les besoins au niveau communal.
18	Je m'implique auprès de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité pour favoriser l'expérimentation sur ma commune de services de mobilité innovants	?		S'impliquer oui mais on se sent parfois seuls... Nous sommes toujours partants pour expérimenter. Nous avons accueilli la première ligne expérimentale de véhicule autonome électrique, nous avons mis en place pour la première fois dans le département un réseau d'auto-stop organisé (Rézo pouce). Dommage que nous n'ayons pas obtenu le soutien de la CASA ou de la CCI pour assurer la promotion de ces moyens.
19	J'incite les habitants de ma commune à opter pour des modes de déplacement durables par des actions régulières de sensibilisation, des aides incitatives ...			Nous avons un programme régulier d'animation sur le sujet qui ne s'arrête pas à la semaine de la mobilité. (par exemple prime municipale VAE)
20	Je soutiens les démarches de plans de mobilité des entreprises implantées sur ma commune			Nous n'avons pas été sollicités pour soutenir ces plans mais nous ne pouvons que les encourager.
21	Je veille à renforcer les dispositifs de stationnement en centre-ville pour permettre aux entreprises de réaliser leurs livraisons et leurs travaux			Nous avons créé un nouveau parc de stationnement au centre du village, gratuit et paysager ... cependant nous sommes obligés de réguler la circulation dans le centre ancien pour des questions de sécurité.
22	Je veille à augmenter les stationnements « arrêts minutes » pour favoriser le commerce du centre-ville			Les stationnements de ce type sont situés dans des zones commerciales privées.



Engagement n°4 J'AUGMENTE ET JE DIVERSIFIE L'OFFRE EN LOGEMENTS A DESTINATION DES ACTIFS SUR MA COMMUNE

		Oui	Non	
23	J'apporte ma participation concrète à l'objectif départemental de réalisation de 5.000 logements par an La population de ma commune représente x% de la population 06 (1.083.700 habitants), je m'engage donc à produire x% des 5.000 logements	Oui		Le résultat est de 46 logements par an pour notre commune. Nous pensons que compte tenu de la proximité avec Sophia Antipolis et de son développement, nous devons offrir plus de possibilité pour réduire les problématiques de transport et dynamiser notre centre-ville.
24	Je m'engage à ce que les futurs documents d'urbanisme offrent des droits à construire a minima équivalents aux précédents		Non	Les modifications que nous avons introduites au cours du mandat précédent visaient à réduire les possibilités de construction pour maîtriser les aménagement nécessaires et l'impact sur la vie locale. Tout est affaire d'équilibre, la préoccupation du logement doit trouver des solutions compatibles avec la gestion des risques naturels, les infrastructures et aménagements, la mobilité...
25	J'inventorie les terrains municipaux susceptibles d'accueillir du logement et je favorise la réalisation de programmes	Oui		Il y a longtemps que c'est fait et les possibilités sont très limitées. L'essentiel du foncier disponible est privé.
26	Je lance des opérations d'aménagement en faveur du logement en utilisant les outils et procédures adaptés : Zones d'Aménagement Différé/Zones d'Aménagement Concerté ... et/ou en sollicitant l'Etablissement Public Foncier PACA (EPFR) en concertation avec les organisations professionnelles	Oui		Nous avons effectivement sollicité l'EPFR sur un dossier d'aménagement différé d'un espace privé.
27	J'inscris dans la prochaine révision de mon PLU des mesures incitatives en faveur du logement pour actifs :	Oui		Nous appliquons le cadre légal et essayons de rattraper notre retard en matière de logement social et d'accessibilité.
	- Je favorise une densité qualitative en privilégiant les surélévations et des hauteurs cohérentes avec les autres habitations du quartier			Qu'est-ce qui est cohérent avec quoi... la cohérence ce n'est pas la reproduction éternelle des erreurs du passé... mais il faut du temps pour l'évolution des cultures.
	- Je limite les places de parking (1.5 maximum) pour les programmes de logements situés à proximité des axes structurants de transports en commun			Ces aspects sont réglementés et nous appliquons la loi ...

Engagement n°5 JE CONTRIBUE A DEVELOPPER UNE POLITIQUE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION AU BENEFICE DES JEUNES, DES ENTREPRISES ET DES ACTIFS DE MA COMMUNE

		Oui	Non	
32	Tourisme durable Je suis garant d'un développement touristique harmonieux qui respecte les principes fondamentaux du développement durable avec la mise en œuvre de toutes mesures permettant de maîtriser l'impact de son activité sur l'environnement	Oui		Oui, en particulier au travers de notre newsletter de l'office de tourisme aux professionnels du secteur, nous tentons de sensibiliser aux sujets clés que sont : les mobilités, la réduction des déchets ... nos évènements pour ce public sont écoresponsables
33	Marketing territorial Je participe activement à la promotion du territoire et au renforcement de l'attractivité des Alpes-Maritimes en m'associant à des actions initiées à l'échelle du département	Oui		C'est la fonction de notre office de tourisme de catégorie 1 en lien étroit avec le comité Régional du Tourisme. Nous participons aux évènements communs.
34	Intelligence artificielle et numérique. Je collabore au MIAI (Multidisciplinary Institute Artificial intelligence) piloté par l'UCA et l'INRIA qui vise à développer autour de l'intelligence artificielle un réseau interdisciplinaire de classe mondiale en recherche, à proposer des enseignements attractifs pour les étudiants et les professionnels de tous les niveaux, à soutenir l'innovation dans les grandes entreprises, les PME et les start-up et enfin à informer et interagir avec les citoyens sur tous les aspects de l'IA	Oui		La maison de l'IA est située sur notre commune. 
35	Industrie du futur J'accompagne la transformation du modèle industriel notamment dans le cadre du projet gouvernemental piloté par l'ARII qui vise à:			Nous ne sommes pas compétents sur ce sujet
	. développer l'offre technologique,			
	. accompagner les entreprises dans leur transformation,			
	. former les salariés,			
	. renforcer la coopération nationale sur les normes,			
	. promouvoir l'industrie du Futur française			
36	Silver économie / Santé Je m'implique pour accompagner les entreprises, mobiliser les acteurs publics et privés et créer les conditions de croissance d'une filière économique dynamique	Oui		Nous avons engagé un projet Silver économie et tourisme pour tenter de faire émerger une offre touristique originale orientée silver ... à ce jour cette tentative n'a pas abouti. La coopération des acteurs est difficile. 
37	Numérique Je m'engage à favoriser le déploiement sur mon territoire de l'internet très haut débit, facteur d'attractivité et de compétitivité pour les entreprises	Oui		Le déploiement de la fibre est en cours.